

Tutorat

3^e séance

alexis.gautreau@inspe-paris.fr

Thème : ÉVALUER

Quoi de neuf ?

- Tour de table
- Retour sur les dernières visites
- Fiche de préparation
- Gestion de la correction des exercices

ÉVALUATION

- **1^{re} étape** : Étudier seul l'énoncé du voisin.
Quelles remarques vous viennent à l'esprit?
Quelles questions auriez-vous envie de poser à l'auteur du sujet?
- **2^e étape** : Par 2 ou 3, échange de remarques et questions.
- **3^e étape** : Toujours par 2, approfondir avec la fiche « Évaluation ».
- **4^e étape** : Bilan collectif.

ÉVALUATION

Code de l'éducation :

« L'**évaluation** des acquis de l'élève est réalisée par l'enseignant. Elle a pour fonction d'aider l'élève à progresser et de rendre compte de ses acquis. Les élèves ainsi que les parents ou le responsable légal sont informés des objectifs, des modalités et des résultats de cette **évaluation**. »

ÉVALUATION

« Lorsque l'enseignant est en situation de porter un jugement évaluatif sur l'ensemble des élèves d'une classe, de très nombreuses variables implicites ou explicites vont conditionner son jugement. Des études ont montré que l'origine sociale, le genre, le retard scolaire agissent comme des marqueurs sociaux.

Les caractéristiques de la classe ne sont pas non plus sans incidences : plus la classe est forte, plus le jugement de l'enseignant est sévère a contrario il peut y avoir une tendance à rehausser les notes dans les classes faibles. »

Dossier de l'Ifé : *Évaluer pour (mieux) apprendre*

ÉVALUATION : LES GRANDES FONCTIONS

- **l'évaluation sommative** apparaît sous formes de notes, de commentaires, elle représente un enjeu dans les relations avec la famille de l'apprenant. Elle est enregistrée dans un document officiel à caractère public. Elle se déroule après les apprentissages.
- **L'évaluation pronostique** se fonde sur les évaluations sommatives qui guident les décisions d'admission ou d'orientation de l'apprenant vers une nouvelle étape de son parcours : passage, redoublement, accès à une filière, etc.
- **L'évaluation formative** est constitutive de l'apprentissage. Elle saisit différentes modalités pour le faire progresser. Ces modalités sont autant de savoir-faire d'ajustements et de réglages qui se construisent autour de la notion de régulation.

ÉVALUATION : *juste* dans les deux sens du mot

ÉVALUATION : *juste* dans les deux sens du mot

- Justesse de l'évaluation : précision
- Justice : respect de tous + distinction importante entre évaluation des acquis et évaluation du comportement de l'élève

ÉVALUATION DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Comment évaluer les élèves en grande difficulté ?

Questions que cela pose :

- Pourquoi évalue-t-on ?
- Pour qui évalue-t-on ?

ÉVALUATION

ANALYSE DE PRATIQUES SUR LE THÈME :

Que faire de l'échec d'un élève à une évaluation ?

- 1) *Réflexion personnelle sur une situation problématique.*
- 2) *Tour de table des situations problématiques.*
- 3) *Vote sur le problème à analyser ensemble.*
- 4) *Exposition précise du problème. L'exposition doit se terminer par une question.*
- 5) *Questions factuelles adressées à l'intéressé (interdiction d'interpréter)*
- 6) *Temps de réflexion en groupe*
- 7) *Exposition des idées et échange.*